CFDT Cheminots des Alpes Maritimes
Section des Agents de l'EEV Côte d'Azur
12 Bd Delfino. 06300 Nice ☏ : 0612753104 🖷 : 09.55.36.53.67
www.region@cfdtcheminotspaca.com www.cfdtcheminotspaca.com

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE RENDU CFDT - DP EEV COTE D'AZUR
Du 14 Février 2013

L'ouverture de cette séance a débuté par une déclaration CFDT afin de mettre un terme aux abnégations de la part de certaines organisations syndicales et ainsi rétablir la vérité sur l'accord national interprofessionnel signé par 3 autres OS, dont la CFDT.

Grâce à cet accord, la CFDT Cheminots a demandé dans un premier temps au président Pépy l'ouverture de négociation immédiate pour mettre en place une mutuelle avec une prise en charge de 50% minimum pour tous les cheminots. (voir déclaration CFDT)

BOUTIQUE SNCF DE NICE :

Enfin une bonne nouvelle !
La boutique SNCF de Nice ne fermera pas ces portes et donc n'engendrera pas de suppressions de postes. Une étude faite par la Direction est également en cours afin d'étendre son ouverture jusqu'au samedi (actuellement la boutique SNCF est ouverte du lundi au vendredi) .

MONACO VENTE :

Une étude est en cours concernant la réorganisation du pôle vente de la gare de Monaco. La direction en fera part d'ici la fin du 1er trimestre 2013 et la présentera alors aux membres du CHSCT.

LIGNE DIRECTE / SAV :

Les agents de Ligne Directe souhaitant bénéficier de formation Word (traitement de texte), du fait de leur nouvelle tâche de SAV, doivent en aviser leur DPX. Ces formations doivent être faites sur demande de l'agent lors de leur EIF (entretien individuel de formation.)

NICE VILLE / PRODUIT TRAIN :

Une réorganisation des agents de manœuvre du Produit Train de Nice ville et ceux du Technicentre va avoir lieu. L'étude en cours sera présentée à la prochaine réunion du CHSCT du 5 Mars 2013.

Concernant la création du poste contact sol/bord, qui sera tenu par des agents filière 27, la mise en place est prévue au 1er Mai 2013. Ce poste sera en 2X8, 7j/7. La fiche de poste sera revue plus en détail en réunion CHSCT du mois de Mars.

CONGES :

Les demandes de congés hors protocolaires sont traitées en fonction de la date de la demande et la structure familiale de l'agent est aussi prise en considération.
Il est rappelé tout de même que les demandes de congés pour les vacances scolaires de Février-Mars seront prioritaires celles des agents posant des congés de l'année en cours face aux demandes de reliquats de congés de l'année passée.

POSTES A POURVOIR :

U.O. TER : 1 poste en roulement Qual.B fil.27 à Cannes ;
1 poste de réserve à la vente St Laurent du var/ St Augustin Qual. B

U.O. Voyage : 1 poste de roulement Qual. C à l'accueil Bulle de Nice ville ;
1 poste de réserve Qual.C fil.27 à Nice ville.

A l'EEV : 1 poste en création Qual.E au BEE .

ASTREINTES :

Pour des prises de décision ou prévenir d'une absence, l'agent est tenu de contacter l'astreinte en cas d'absence de sa CPS ou de son DPX (notamment les week end et jours fériés).
Les astreintes sont tenus de vous répondre et doivent vous répondre.

EMBAUCHES :

Depuis début Décembre 2012, 5 embauches ont été effectuées à l'U.O. TER (3 postes fil.26 et 2 postes fil.27) . Aucune à l'U.O. Voyage.

CPS :

Suite à certains problèmes de commande et de manquement à la réglementation du travail, nous demandons à la Direction qu'un rappel soit fait auprès des opérateurs CPS Voyage et TER et de leurs superviseurs.

DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION :

En 2012, seulement 31 agents ont pu bénéficiés de leurs heures de DIF.
Depuis début 2013 : 63 agents. Tout en sachant que les formations actuelles sur les programmes Word, Excel et Powerpoint sont déductibles des heures du DIF.

CONSTAT DE LANGUE :

Au second trimestre 2013, des constats d'anglais seront effectués sur l'Etablissement pour les agents qui souhaitent s'y présenter ou passer en rattrapage. Veillez à en faire la demande auprès de votre DPX ou du COFO. Les premières demandes seront traitées en priorité.

Fiche CESAR/Constat de carence :

Tout agent souhaitant effectuer une fiche CESAR ou un constat de carence devra le faire parvenir à son DPX qui lui-même le transfèrera à l'Unité gare.
Dans le cas où il n'y en aurait plus dans vos chantiers, n'hésitez pas à le faire remonter à vos DPX.

Date de la prochaine réunion DP prévue le 4 Avril 2013.

Les Délégués CFDT